

Extrait d'un volume de notre collection TÀP
<http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180>

III

SEDES SAPIENTIAE

par

LE CHANOINE ÉTIENNE CATTÀ
Professeur à l'Université Catholique de l'Ouest

SOMMAIRE. — I. AUTOUR D'UN VOCABLE. — A. LES DONNÉES LITURGIQUES : 1. *La liturgie sapientielle et la Vierge Marie.* — 2. *L'invocation des litanies de la Sainte Vierge.* — B. LES DONNÉES BIBLIQUES : 1. *La Sagesse de Dieu* : a) *La Sagesse dans l'Écriture* ; b) *La Tradition patristique.* — 2. *Le siège du Très-Haut.* — C. LES DONNÉES DE L'ART : 1. *La Vierge maternelle et la Vierge de Majesté.* — 2. *La KYRIOTISSA et la Sainte Sagesse.* — 3. *L'Occident et le mystère de Marie.* — CONCLUSION. — II. LE DÉVELOPPEMENT DOCTRINAL ET MYSTIQUE. — A. L'ORIENT, MARIE, LE SIÈGE ET LA SAGESSE : 1. *Premiers « témoignages » patristiques.* — 2. *Méloides et orateurs byzantins.* — 3. *Un thème privilégié : la « maison » de la Sagesse.* — B. LA PIÉTÉ SAPIENTIELLE ENVERS MARIE DANS LES MONASTÈRES D'OCCIDENT : 1. *Premiers indices.* — 2. *La « maison » de la Sagesse, c'est Marie.* — 3. *Le trône de Salomon.* — 4. *Les lectures sapientielles.* — 5. *La Vierge « philosophie » du chrétien.* — C. DES MARIALE DU XIII^e SIÈCLE AU TRAITÉ MONTFORTAIN DE LA DIVINE SAGESSE : 1. *Climat théologique et sapientiel.* — 2. *Les Mariale, Richard de Saint-Laurent.* — 3. *La sagesse des mystiques et la Vierge Marie.* — 4. *Denys le Chartreux et le don de sagesse en Marie.* — 5. *La sagesse dans la Contre-Réforme.* — 6. *L'École française.* — 7. *Louis-Marie Grignon de Montfort.* — III. LA SYNTHÈSE. — A. LA TRADITION ACQUISE : 1. *Premières approches.* — 2. *Nouveau point de départ.* — 3. *Le parallèle byzantin.* — 4. *Les étapes décisives.* — 5. *Les notions théologiques.* — B. L'ENSEIGNEMENT DU MAGISTÈRE : 1. *Des Papes Clément XIII à Pie XII.* — 2. *Portée des textes scripturaires* : a) *Diverses opinions* ; b) *Principes de solution.* — 3. *Prédestination de Marie, son Immaculée Conception.* — C. MARIOLOGIE CONTEMPORAINE : 1. *Approfondissement.* — 2. *« Mulier amicta sole ».* — 3. *Notre-Dame de la Sagesse.* — 4. *Science et Sagesse.* — 5. *Reine de la Sagesse.* — 6. *Marie, la Sagesse et les « derniers temps ».* — CONCLUSION : *« Venez tous à moi. »* — BIBLIOGRAPHIE.

LES litanies de la Sainte Vierge, reçues dans l'Église sous le nom de Litanies de Lorette, contiennent une invocation, la vingt-deuxième, à Marie, « Siègè de la Sagesse » : *Sedes sapientiae*.

Cette invocation pourrait se rapporter seulement à une qualité possédée par la Vierge Marie à un rare, et unique, degré de perfection. Elle viendrait comme complément à cet autre vocable qui de peu la précède : *Virgo prudentissima*, « Vierge très prudente ». En Marie, de manière éminente, se trouve réalisée cette condition évangélique qui, dans la parabole des dix vierges assure aux « sages », *prudentes*¹, l'entrée du festin des nocés². La prudence n'est pas la sagesse, mais « elle prescrit comment y parvenir », « elle introduit près d'elle³ ».

Mais le terme de Sagesse a pris, dans le langage chrétien, une signification qui dépasse de beaucoup ce sens limité d'une vertu morale, fût-ce la première de toutes⁴, d'un don du Saint-Esprit, fût-il le plus élevé⁵. Employé dans l'Ancien Testament pour désigner un attribut divin, transfiguré bientôt comme en une hypostase, il est, dans le Nouveau, renvoyé à la Personne du Verbe, d'une façon pour le moins transparente qu'explicitent les commentaires de la Tradition.

Le Verbe s'est fait chair dans le sein de la Vierge Marie, et si le Verbe est la Sagesse, l'appellation : « Siègè de la Sagesse » ne serait-elle pas l'une de celles qui, avec le plus d'intimité comme de plénitude, peuvent désigner l'étroite et réelle relation entre Marie et le Verbe incarné ?

I

AUTOUR D'UN VOCABLE

A. LES DONNÉES LITURGIQUES

I. LA LITURGIE SAPIENTIELLE ET LA VIERGE MARIE

L'invocation des litanies au « Siègè de la Sagesse » n'est pas seule, dans la prière catholique, à offrir un rapprochement entre

¹ Grec : φρόνιμοι.

² *Mt.*, xxv, 4.

³ SAINT THOMAS, *Summa theologica*, I^a II^{ae}, quaest. LXVI, art. v, ad 2.

⁴ *Ibid.*, quaest. LXI, art. II; LXVI, art. I-II, etc...

⁵ *Ibid.*, quaest. LXVIII, art. VII.

Marie et la divine Sagesse. Les *Litaniae lauretanæ*, pour être revêtues de la sanction de l'Église⁶, n'en sont pas moins affaire de piété privée. Il n'est pas, par contre, de fête de Notre-Dame, au cours de l'Année liturgique, qui ne fasse emprunt aux Livres sapientiaux pour parler de la Mère de Dieu.

Cet emprunt, en ce qui concerne les messes de la Vierge, est, concurremment avec d'autres livres de l'Ancien Testament⁷, celui qui de beaucoup l'emporte⁸. A y regarder de plus près, on s'aperçoit que — mis à part le *Cantique des Cantiques*⁹, où se trouve développé non le thème de la Sagesse mais celui de l'amour — les deux seuls livres utilisés sont ceux des *Proverbes* et de l'*Ecclésiastique*, ou « Sagesse de Ben Sirah »; qu'enfin, parmi ces livres, les passages privilégiés sont ceux-là même exclusivement où la Sagesse personnifiée exprime son propre éloge: *Proverbes*, chapitre VIII, v̄v. 12 à 36; chapitre IX, v̄v. 1 à 5; *Ecclésiastique*, chapitre XXIV, v̄v. 5 à 31¹⁰.

Les assonances de ces passages chantent dans toutes les mémoires: *Dominus possedit me in initio viarum suarum...* (*Prov.*, VIII, 22) ...*Ab initio et ante saecula creata sum...* (*Eccli.*, XXIV, 14)¹¹.

⁶ Au point qu'il est interdit d'en modifier ou d'y ajouter quelque invocation que ce soit. — Cf. Réponse de la Sacrée Congrégation des Rites, 6 mars 1608; Décrets de la même S. C., 2 août 1631, 2 avril 1821, 5 août 1839.

⁷ Seuls employés comme « épîtres » à la messe.

⁸ Les autres textes sont: *Is.*, VII, 10-15 (prophétie de l'Emmanuel) pour la fête de l'Annonciation; *Judith*, XIII, 22; XXIII, 25 pour la double fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs et pour la nouvelle fête de l'Assomption. On trouve *Gen.*, III, 1-15 (récit de la chute) au premier nocturne des matines de l'Immaculée Conception.

⁹ A la messe, rien que pour la fête tardive de la Visitation (*Cant.*, II, 8-14); emprunts abondants à l'office pour les différentes fêtes de la Sainte Vierge et pour l'office votif.

¹⁰ Pour la répartition liturgique de ces textes, cf. R. M. de la BROISE, S. J., *La Sainte Vierge dans les livres sapientiaux*, ap. *Etudes*, 1899, pp. 289-311, en note p. 291-292.

Seule la messe ad libitum de *B. M. V. Divinae Providentiae* (non mentionnée dans cette note) fait exceptionnellement commencer la péricope de *Eccli.*, XXIV, au verset 1: « Sapientia laudabit animam suam... »

Quant aux fêtes nouvelles: celle du Cœur très pur de Marie emprunte l'« épître » de la messe à *Eccli.*, XXIV, 14-17: « Ego mater pulchrae dilectionis... », celle de Marie Médiatrice comporte, au I^{er} nocturne de l'office, en plus des v̄v. 5-11: « Ego ex ore altissimi prodivi... » pour les deux premières leçons, les v̄v. « inédits », 41-46, pour la troisième: « Ego quasi trames immensae... » La fête récente de Marie Reine comporte à l'office: *Eccli.*, XXIV, 5-11, 14-16, 24-30.

Dans le diocèse du Mans, la fête propre de Notre-Dame du Chêne, 1^{er} septembre, emprunte *Prov.*, IV, 10-18: « Audi, fili mi, et suscipe verba mea... Viam sapientiae monstrabo tibi... » Conseils maternels de la Sagesse.

¹¹ Une traduction de ces passages devrait, pour en rester à la teneur proprement liturgique du thème, être faite, non d'après l'hébreu (pour *Prov.*, VIII, 12; IX, 36), ni d'après le grec (pour *Eccli.*, XXIV, 5-31), mais d'après la Vulgate latine. On sait les variantes, quelques-unes assez notables, que présente, pour les *Proverbes*, le texte de saint Jérôme avec celui de la version massorétique; et, d'autre part, les variantes et adjonctions de la Vulgate (qui n'est autre que